



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST**

**LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Security and Information Operations Division/Division de  
la sécurité et des opérations d'information

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

8C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> LOI remplacement GE multi bandes	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W636A-17PODS/A	<b>Date</b> 2017-10-02
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W636A-17PODS	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$QE-463-26458
<b>File No. - N° de dossier</b> 463qe.W636A-17PODS	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-11-28</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Vandonk, Tyler	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 463qe
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 420-2193 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE DND HDQRTS 101 COLONEL BY DR. ATTN: D AIR SIM & TRG OTTAWA Ontario K1A0K2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

N° de l'invitation – Sollicitation No.  
W636A-17PODS

Modif. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  
463QE

N° de réf. du client – Client Ref. No.

N° du dossier – File No.

N° CCC/CCC No. – N° VME/FMS No.

---

**Lettre d'intérêt au sujet du programme de services  
d'entraînement aéroportés impartis (SEAI)  
Solution de nacelles de guerre électronique (GE) multi-bandes**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>OBJET ET CONTENU DE LA PRÉSENTE LETTRE D'INTÉRÊT .....</b>	<b>4</b>
<b>PARTIE I : PROCESSUS RELATIF À LA LETTRE D'INTÉRÊT .....</b>	<b>5</b>
1. INTRODUCTION .....	5
2. CONSIGNES À SUIVRE POUR RÉPONDRE À LA PRÉSENTE LETTRE D'INTÉRÊT .....	6
<b>PARTIE II : SOLUTION DE LOCATION DE NACELLES DE GUERRE ÉLECTRONIQUE DU PROGRAMME DES SEAI : CONTEXTE, OBJECTIFS, EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ LANGUES OFFICIELLES ET APPROCHE EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT .....</b>	<b>8</b>
3. RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS SUR LA SOLUTION .....	8
4. OBJECTIF DE LA PRÉSENTE LETTRE D'INTÉRÊT .....	8
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	8
6. LANGUES OFFICIELLES .....	9
7. APPROCHE EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT .....	9
<b>PARTIE III : QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE .....</b>	<b>9</b>
8. QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE .....	9
<b>ANNEXE A : HYPOTHÈSES ET BESOINS DE BASE .....</b>	<b>11</b>

### **Objet et contenu de la présente lettre d'intérêt**

Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) sollicite les commentaires de l'industrie pour aider à la formulation et à la mise en œuvre d'une solution pour les nacelles de guerre électronique (GE) multi-bandes au nom du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC). L'objet de la présente lettre d'intérêt est de solliciter des commentaires pertinents de l'industrie qui pourraient être utiles au gouvernement du Canada dans le cadre de l'établissement d'un contrat permettant de fournir des nacelles de GE multi-bandes dans le but de simuler de nombreux systèmes de menaces ennemies grâce à l'émulation d'un signal et d'une attaque électronique radiofréquence aux fins de la formation du personnel des FAC par l'intermédiaire du Programme de services d'entraînement aéroportés impartis (SEAI). Ce contrat comprendrait la fourniture de systèmes complets basés sur des nacelles reprogrammables par l'utilisateur, la prestation de services de chargement et de déchargement des aéronefs, l'entretien et le cycle de vie complets des nacelles et de l'équipement connexe et le service aux quatre bases d'opérations principales (BOP), en plus du soutien aux exercices déployables partout en Amérique du Nord. Le contenu général de la présente lettre d'intérêt va comme suit.

**PARTIE I - Processus relatif à la lettre d'intérêt** : Renseignements sur le processus de la lettre d'intérêt et la procédure que doit suivre l'industrie pour répondre à la présente lettre d'intérêt.

**PARTIE II : Solution de location de nacelles de guerre électronique du programme des SEAI: Contexte; Objectifs; Exigences relatives à la sécurité; Langues officielles; Approche en matière d'engagement**

**PARTIE III : Questions à l'intention de l'industrie** : Questions qui visent à obtenir la rétroaction de l'industrie et qui permettront au MDN et aux FAC de définir leurs besoins et leur analyse de rentabilisation.

**ANNEXE A : Hypothèses et besoins de base**

## **PARTIE I : PROCESSUS RELATIF À LA LETTRE D'INTÉRÊT**

### **1. INTRODUCTION**

Il s'agit de la lettre d'intérêt qui porte sur le programme des SEAI, plus précisément la location de nacelles de GE multi-bandes pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes. L'objet de la présente lettre d'intérêt est d'orienter et de préparer l'industrie en vue d'éventuelles possibilités d'approvisionnement concernant les nacelles de GE et de recueillir des commentaires et la contribution de l'industrie en ce qui a trait à la portée, aux exigences, aux risques et aux coûts éventuels du projet.

Concepts des opérations des SEAI : Le programme des Services d'entraînement aéroportés impartis (SEAI) fournit des services de soutien au combat aux Forces armées canadiennes (FAC) dans le but de répondre aux impératifs d'instruction et de disponibilité opérationnelles dans un environnement de vol réel. Dans le cadre de ces services, le programme fournit une instruction en matière de guerre électronique aux forces terrestres, à l'équipage, aux contrôleurs des armes aérospatiales et au personnel de navires sur le fonctionnement de leurs systèmes, dans un environnement électromagnétique contesté de vol réel représentatif. Les capacités nécessaires pour satisfaire aux exigences des intervenants relativement à l'instruction sont la représentation de la menace de guerre électronique et le brouillage de l'attaque électronique. Le Programme permet également une plus grande flexibilité en habilitant les officiers de guerre électronique (OGE) à personnaliser l'instruction en vol de façon à atteindre les objectifs d'instruction en fonction de l'expérience du stagiaire et de l'intervention devant un niveau de menace donné. Il faut maintenir ces capacités dans le cadre de cette demande.

L'intention est de consulter activement l'industrie pour assurer une fin de projet réussie. La rétroaction de l'industrie aidera l'équipe du programme du MDN et les FAC à définir ce qui suit :

- a. l'énoncé des besoins opérationnels (EBO) d'une manière qui soit compréhensible par l'industrie et pertinente dans le contexte opérationnel du MDN et des FAC, et ainsi contribuer à mieux décrire la concordance stratégique et les besoins opérationnels du MDN et des FAC;
- b. l'« art du possible » concernant les locations de nacelles de GE, les évolutions futures dans l'industrie, permettant de mieux définir l'EBO, le budget et le calendrier requis pour atteindre les objectifs du projet (tant du point de vue technologique et industriel que de l'approvisionnement);
- c. les répercussions sur les personnes, les processus et la technologie des divers concepts proposés et les changements organisationnels qui seront nécessaires à l'appui de chaque solution conceptuelle;
- d. la nature et les sources des coûts du projet;
- e. la stratégie d'approvisionnement la plus appropriée qui soit acceptable pour l'industrie et offre le bon équipement au MDN et aux FAC en temps opportun, mettant à profit les achats pour créer des emplois et une croissance, en plus de simplifier les processus d'approvisionnement.

Le MDN et les FAC ne communiqueront pas avec les fournisseurs à la suite de cette lettre d'intérêt. L'autorité contractante détaillée à la section 2.7 peut communiquer avec l'industrie pour obtenir plus d'information à propos des réponses. Toute activité future de mobilisation de l'industrie ou d'approvisionnement sera diffusée publiquement.

#### **1.1 Nature de la présente lettre d'intérêt**

Il ne s'agit pas d'une demande de soumissions. La présente lettre d'intérêt ne donnera lieu à aucun contrat. Les fournisseurs éventuels de biens ou de services décrits dans la lettre d'intérêt ne doivent pas réserver des stocks ou des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements présentés dans la présente lettre d'intérêt. Elle ne donnera pas lieu non plus à l'établissement d'une liste de fournisseurs. Par conséquent, qu'un fournisseur éventuel réponde ou non à cette lettre d'intérêt ne l'empêchera pas de participer à un processus

d'approvisionnement ultérieur. De plus, la présente lettre d'intérêt n'entraînera pas nécessairement l'achat de l'un ou l'autre des biens et des services qui y sont décrits. La présente lettre d'intérêt vise simplement à obtenir des commentaires de l'industrie sur les éléments qui y sont présentés.

## **2. CONSIGNES À SUIVRE POUR RÉPONDRE À LA PRÉSENTE LETTRE D'INTÉRÊT**

### **2.1 Nature et format des réponses attendues**

L'objectif de la présente lettre d'intérêt est de recueillir des renseignements sur le marché, y compris les prix, la disponibilité et les délais de livraison, ainsi que d'évaluer l'intérêt de l'industrie à répondre à une éventuelle demande de propositions pour les ressources demandées.

On rappelle aux répondants que ce document est une lettre d'intérêt et non une demande de propositions. Ainsi, les répondants sont invités à livrer leurs commentaires, leurs préoccupations et leurs recommandations quant à la façon dont les exigences ou les objectifs décrits dans cette lettre d'intérêt pourraient être satisfaits. Ils devraient s'assurer d'expliquer toute hypothèse énoncée dans leurs réponses.

Les réponses ne serviront pas à des fins de concours ou d'évaluation comparative et, par conséquent, le format des réponses n'est pas aussi rigoureusement défini qu'il le serait normalement pour une demande de propositions. Toutefois, dans le souci de recueillir des réponses qui seront faciles à traiter et qui auront la plus grande utilité, le gouvernement du Canada prie les répondants d'observer la structure décrite à la section 2.6.

### **2.2 Coûts associés aux réponses**

Le Canada ne remboursera aucuns frais engagés par les organismes pour répondre à la présente lettre d'intérêt.

### **2.3 Traitement des réponses**

**Utilisation des réponses :** Les réponses ne seront pas évaluées officiellement. Toutefois, le Canada pourra les utiliser pour élaborer ou modifier l'approche d'approvisionnement. Le Canada examinera toutes les réponses reçues. Le Canada peut, à sa discrétion, examiner des réponses reçues après la date de clôture de la lettre d'intérêt.

**Équipe d'examen :** Une équipe d'examen composée de représentants du ministère de la Défense nationale et de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) examinera les réponses. Le Canada se réserve le droit d'embaucher des experts-conseils indépendants ou d'utiliser des ressources du gouvernement du Canada, s'il le juge nécessaire, pour examiner les réponses. Chaque réponse ne sera pas nécessairement examinée par tous les membres de l'équipe complète d'examineurs.

**Confidentialité :** Les répondants devraient indiquer les parties de leur réponse qu'ils considèrent comme exclusives ou confidentielles. Le Canada traitera ces renseignements de façon confidentielle, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*.

### **2.4 Communication avec l'industrie**

L'autorité contractante peut communiquer avec l'industrie pour obtenir plus d'information à propos d'une réponse.

### **2.5 Contenu de la lettre d'intérêt**

Les renseignements contenus dans le présent document sont en cours d'élaboration. C'est pourquoi les répondants ne doivent pas perdre de vue que de nouvelles exigences pourraient être ajoutées à tout appel d'offres que publiera éventuellement le Canada. Il se peut également que des exigences soient retirées ou

modifiées. Les répondants sont donc invités à faire part de leurs commentaires au sujet de tout aspect de la demande. Cette lettre d'intérêt contient également des questions précises adressées à l'industrie.

## 2.6 Format de réponses

Page couverture : Si la réponse comprend plusieurs volumes, les répondants doivent indiquer sur la page couverture de chaque volume le titre de la réponse, le numéro de la demande de renseignements, le numéro du volume et la dénomination sociale complète du répondant.

Page titre : La première page suivant la page de couverture doit être une page titre. Celle-ci doit comporter les éléments suivants :

- i le titre de la réponse et le numéro du volume;
- ii le nom et l'adresse du répondant;
- iii le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne-ressource du répondant;
- iv. la date;
- v le numéro de la lettre d'intérêt.

Le Canada demande aux répondants de transmettre leur réponse dans un format PDF non protégé (c.-à-d. sans mot de passe) par courriel, si la taille du document est inférieure à 6 Mo, à l'adresse suivante :

[tyler.vandonk@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:tyler.vandonk@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

En raison de la boîte aux lettres restreinte, le représentant de SPAC accusera réception de toute documentation soumise par voie électronique.

Autrement, le Canada demande que les répondants enregistrent une copie de leur document PDF (2003 ou version plus récente) sur chacune des quatre clés USB et qu'ils les envoient à l'agent des contrats indiqué à la section 2.7.

Les réponses à cette lettre d'intérêt peuvent être rédigées dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada, soit en anglais ou en français.

## 2.7 Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements ou autres communications relatives à la présente lettre d'intérêt doivent être adressées exclusivement à l'autorité contractante de SPAC. Comme il ne s'agit pas d'une invitation à soumissionner, le Canada ne répondra pas nécessairement par écrit et ne distribuera pas forcément les réponses aux répondants; toutefois, les répondants qui ont des questions concernant la présente lettre d'intérêt peuvent les transmettre à :

Autorité contractante : Tyler Vandonk  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place du Portage III, bureau 8C2  
11, rue Laurier, Gatineau (Québec) K1A 0S5  
Adresse courriel : [tyler.vandonk@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:tyler.vandonk@tpsgc-pwgsc.gc.ca)  
Téléphone : 819-420-2193

Les communications par courriel doivent être privilégiées.

## 2.8 Présentation des Réponses

**Date et lieu de présentation des réponses** : Les organisations souhaitant fournir une réponse doivent la remettre à l'autorité contractante indiquée à la page 1 du présent document, au plus tard à la date et à l'heure de clôture indiquées à la page 1 de cette demande de soumissions.

La date de clôture de la lettre d'intérêt n'est pas la date limite pour présenter des commentaires ou des idées. C'est donc dire que l'industrie pourra s'exprimer jusqu'à ce que la demande de soumissions soit publiée (le cas échéant).

**Identification de la réponse :** Chaque répondant doit s'assurer que son nom, l'adresse de l'expéditeur et le numéro de la demande figurent lisiblement sur l'enveloppe contenant la réponse.

**Renvoi des réponses :** Les réponses à la présente lettre d'intérêt ne seront pas renvoyées.

## **PARTIE II : SOLUTION DE LOCATION DE NACELLES DE GUERRE ÉLECTRONIQUE DU PROGRAMME DES SEAI : CONTEXTE, OBJECTIFS, EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, LANGUES OFFICIELLES ET APPROCHE EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT**

### **3. RENSEIGNEMENTS CONTEXTUELS SUR LA SOLUTION**

3.1 Le programme des Services d'entraînement aéroportés impartis (SEAI) fournit des services de soutien au combat aux Forces armées canadiennes (FAC) dans le but de répondre aux impératifs d'instruction et de disponibilité opérationnelles dans un environnement de vol réel. Dans le cadre de ces services, le programme prévoit des exigences liées à l'instruction en matière de guerre électronique (GE), telles que la représentation de la menace de guerre électronique et le brouillage d'attaque électronique aux trois éléments des FAC. Le Programme permet également une plus grande flexibilité en habilitant les officiers de guerre électronique (OGE) à personnaliser l'instruction en vol de façon à atteindre les objectifs d'instruction en fonction de l'expérience du stagiaire et de l'intervention devant un niveau de menace donné. Il faut maintenir ces capacités dans le cadre de cette demande.

Le contrat de services de soutien au combat à long terme des SEAI est en cours d'exécution et assurera la fourniture de services de soutien au combat pendant une période contractuelle initiale de 10 ans à partir de l'attribution du contrat, avec possibilité d'en prolonger la durée jusqu'au 31 mars 2031. Une solution de location de nacelles qui permettrait la fourniture de services jusqu'en 2031 (potentiellement) constituerait un atout supplémentaire pour le MDN et les FAC.

### **4. OBJECTIF DE LA PRÉSENTE LETTRE D'INTÉRÊT**

4.1 La présente lettre d'intérêt est publiée aux fins suivantes :

- 4.1.1. Consulter l'industrie afin de déterminer les solutions en matière de guerre électronique multi-bandes commerciales disponibles.
- 4.1.2. Demander des renseignements à l'industrie sur le prix et les délais de livraison des solutions de nacelles de guerre électronique.
- 4.1.3. Fournir de l'information pour aider le MDN et les FAC à élaborer leurs besoins et contribuer au processus d'approbation et de planification interne qui pourrait éventuellement mener à l'établissement d'une demande de soumissions.

4.2 La présente lettre d'intérêt ne signifie pas que le Canada a pris une décision définitive quant aux possibilités d'approvisionnement. Le MDN et les FAC peuvent décider de ne choisir aucune des solutions ou aucun équipement identifiés dans les réponses. En aucune circonstance le Canada n'aura de responsabilité à l'égard de tout fournisseur qui aura préparé une réponse à la présente lettre d'intérêt.

### **5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

5.1 Aucune exigence relative à la sécurité n'est liée à la présente lettre d'intérêt.

5.2 Toute mesure d'approvisionnement future prise à l'appui de la solution de location de nacelles de guerre électronique pourrait nécessiter des attestations de sécurité classifiées à un niveau pouvant atteindre « SECRET » de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) pour le personnel et les installations concernés.

## **6. LANGUES OFFICIELLES**

6.1 Tout contrat éventuel pour une solution de location de nacelles de guerre électronique exigera que l'entrepreneur fournisse tous les documents, le soutien technique et le soutien au client en anglais seulement.

## **7. APPROCHE EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT**

### **7.1 Engagement de l'industrie**

Le processus d'engagement de l'industrie commence par la présente lettre d'intérêt et se conclut lorsqu'une demande de propositions (DP) officielle ou un autre processus concurrentiel est distribué aux fournisseurs. Comme le MDN et les FAC en sont à l'étape de l'analyse des options dès le début de cet approvisionnement, l'approche d'engagement de l'industrie au-delà de la phase 1 est toujours en cours d'élaboration.

Phase 1 – Commentaires initiaux de l'industrie

La présente lettre d'intérêt est publiée sur Achats et ventes afin de permettre à l'industrie d'échanger des renseignements avec SPAC et le MDN sur le marché actuel, les technologies disponibles et les capacités des fournisseurs.

Phase 2 – Examen de la lettre d'intérêt avec l'industrie

Selon les réponses reçues, SPAC et le MDN peuvent convoquer les répondants à la lettre d'intérêt à une réunion en personne dans le but de revoir les renseignements présentés dans leur soumission.

## **PARTIE III : QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE**

### **8. QUESTIONS À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE**

#### **8.1 Aspect opérationnel et technique**

8.1.1 Indiquer la façon dont il serait possible de satisfaire à l'exigence conformément à l'annexe A, en tenant compte de toute modification ou question de navigabilité en service.

8.1.2 Définir les délais de livraison prévus en nombre de mois après l'attribution du contrat (MACA).

8.1.3 Indiquer les améliorations possibles de la technologie au cours des 10 prochaines années que le MDN ou les FAC pourraient devoir envisager dans les exigences.

#### **8.2 Déterminants des coûts**

8.2.1 Quels sont les principaux déterminants des coûts pour la solution particulière dans l'ensemble et les éléments individuels qui la composent?

8.2.2 Fournir un exemple de modèle de coûts recommandé au moyen d'un ou de plusieurs des descripteurs quantitatifs énumérés au paragraphe précédent.

8.2.3 Dans la mesure du possible, fournissez des estimations indicatives des coûts (ventilez comme suit : gestion de projet, services de génie (avec les délais indiqués dans le calendrier), coûts du matériel et des logiciels, entretien et fourniture de pièces de rechange pour chaque nacelle et sous-composante de guerre électronique.

### 8.3 Risque

8.3.1 Quel modèle de fixation des prix serait le plus avantageux pour le Canada? Est-il recommandé d'examiner la fixation des prix à intervalles réguliers pendant la durée du (des) contrat(s)?

8.3.2 Quelle méthode de passation de contrat serait préférable au cours de la durée utile de la capacité? Un prix de lot ferme ou une forme quelconque de limitation des dépenses? Quels renseignements seraient nécessaires afin de produire une estimation des coûts améliorée justifiant un prix de lot ferme?

8.3.3 Quelle devrait être la durée des contrats (en incluant les années d'option)?

8.3.4 Formuler des recommandations sur l'approche adoptée pour l'évaluation technique des propositions des fournisseurs.

8.3.5 Formuler des recommandations sur les exigences à l'égard de l'optimisation du caractère concurrentiel et de la réduction des coûts. Quels sont les facteurs qui font monter les tarifs et les autres coûts d'approvisionnement?

## ANNEXE A : HYPOTHÈSES ET BESOINS DE BASE

### 1. INTRODUCTION

1.1 Ci-dessous se trouve une série d'hypothèses et de besoins de base. Ces besoins sont précisés afin d'aider l'industrie à formuler ses réponses. Pour les sections où la présente lettre d'intérêt n'est pas suffisamment précise pour permettre une estimation appropriée des coûts ou des délais, et advenant le cas où le processus de demande de renseignements ne permettrait pas d'éclaircir la situation, le répondant doit se baser sur des hypothèses en les précisant clairement dans sa présentation.

1.2 Idéalement, un entrepreneur fournirait une solution qui comble le besoin en entier. Il est toutefois aussi possible pour les équipes industrielles intéressées de répondre conformément à la section 2 ci-dessous.

1.3 La proposition du répondant devrait comprendre les renseignements pertinents quant aux moyens et aux coûts liés aux services d'entretien et de soutien pour les opérations au pays et à l'étranger (en Amérique du Nord) sur une période d'utilisation potentielle de 10 ans, avec possibilité d'en prolonger la durée jusqu'en 2031.

1.4 Veuillez prendre note que la présente demande n'oblige aucunement le Canada à publier une demande de propositions.

### 2. HYPOTHÈSES ET BESOINS DE BASE

2.1 Le MDN pourrait avoir besoin de louer et de maintenir suffisamment de nacelles pour soutenir quatre ensembles de tâches continus liés à la guerre électronique dans au plus quatre bases d'opérations principales (BOP) en même temps. Les BOP seront celles de Victoria (C.-B.), de Cold Lake (Alb.), de Bagotville (Qc) et de Halifax (N.-É). Lorsqu'un soutien à l'exercice déployé est nécessaire, cet emplacement faisant l'objet d'un déploiement sera considéré comme une BOP aux fins de planification (normalement, le nombre total d'emplacements d'opérations ne dépassera pas quatre). Dans la détermination du nombre de nacelles requis, le répondant doit tenir compte de l'emplacement des BOP, des systèmes de rechange et des exigences d'entretien, ainsi que de la moyenne des temps de bon fonctionnement (MTBF) de toutes les composantes. Le MDN mène une évaluation à savoir si entre six et huit nacelles suffiraient pour répondre à la demande prévue. Toutes les propositions doivent être structurées comme une entente de location, selon laquelle l'entrepreneur achète tout l'équipement nécessaire, embauche tout le personnel nécessaire et offre le service au MDN comme une entente de location clés en main.

2.2 Les besoins de base sont les suivants :

a. Navigabilité : Toutes les nacelles doivent être certifiées navigables par Transports Canada (TC), et leur utilisation devra être autorisée par les autorités de navigabilité technique et opérationnelle avant que l'on puisse les monter sur l'extérieur d'un aéronef. Les nacelles doivent être conformes à la norme militaire d'accrochage d'un pylône de 14 ou de 30 po sur un aéronef.

B. Paramètres de fonctionnement : Les nacelles doivent être en mesure de fonctionner dans une gamme 0,5 à 18 gigahertz (GHz) inclusivement. Les objectifs de la mission détermineront les bandes précises dans cette gamme, et on s'attend à ce que les composantes internes soient modulaires et permettent une reconfiguration terrestre durant une rotation de l'aéronef (environ deux heures) afin de répondre aux multiples besoins de bandes avec une seule unité de nacelle.

c. Programmabilité : Les nacelles doivent être programmables au moyen de stations de programmation en mode terrestre afin de simuler ou de représenter les menaces actuelles et de concevoir des techniques de brouillage. L'entrepreneur doit fournir tout le matériel et les logiciels requis pour la programmation des nacelles. Après l'instruction, le personnel militaire du MDN se chargera de la programmation des différents paramètres permettant la génération de menaces et de techniques de

brouillage. Le système de programmation terrestre doit comporter un moyen de stocker les menaces et les techniques dans une base de données pour une mobilisation rapide. Les menaces et les techniques contenues dans la base de données doivent être transférables à partir d'un dispositif de mémoire portable pour chargement rapide dans les nacelles. Celles-ci doivent être en mesure de stocker les menaces et les techniques, qui devront pouvoir être sélectionnées en vol. Aux fins de stockage et de transfert, l'entrepreneur devrait prendre note du fait que les données paramétriques employées pour programmer les menaces et les techniques peuvent nécessiter une cote allant jusqu'à SECRET. Tout l'équipement de stockage destiné au transfert des données pour les nacelles doit permettre à l'utilisateur de rapidement mettre à zéro les données stockées. Si la nacelle de guerre électronique multi-bandes fournie dans le cadre de cette demande a la capacité d'enregistrer les données paramétriques des signaux reçus, la nacelle doit également permettre de mettre à zéro les données.

d. Contrôleurs de postes de pilotage : Les contrôleurs des postes de pilotage doivent être des unités simplifiées offrant une sélection rapide des modes marche/arrêt/veille et un affichage montrant les données paramétriques pour les différents signaux reçus. Les contrôleurs doivent donner la possibilité de modifier les paramètres d'une technique stockée en vol. Un radiogoniomètre, lequel est en mesure d'identifier l'aéronef cible dans un rayon de 10 degrés en azimut, doit également être mis à disposition dans le poste de pilotage. Dans la mesure du possible, un récepteur d'alerte radar (RAR) devrait être intégré à cette solution. Tous les contrôleurs de postes de pilotage doivent être adaptés à un aéronef de type chasseur et observer les limites et les exigences relatives à la sécurité résultant de l'installation et de l'utilisation potentielle d'un siège éjectable.

e. Caractéristiques du domaine de vol : Les nacelles de guerre électronique multi-bandes seront transportées sur un aéronef de type chasseur ou commercial. Elles devraient être fonctionnelles, à tout le moins, dans des domaines de vol représentatifs des opérations de la force de chasse, ainsi que lorsqu'elles sont exposées à des facteurs de charge élevés.

f. Poids et dimensions de la nacelle : Le poids et les dimensions de la nacelle influenceront sur la performance de l'aéronef, et ne doivent donc pas entraver la capacité à fournir des services de soutien afin de respecter les exigences des intervenants relativement à l'instruction.

### 2.3 Pour faciliter l'estimation des coûts d'acquisition demandée, d'intégration et de gestion du cycle de vie, les renseignements suivants indiquent l'utilisation prévue des systèmes.

a. Usage : Le taux d'utilisation en vol annuel devrait se chiffrer à environ 1 500 heures au total. On prévoit que cette utilisation se répartirait aussi également que possible entre le nombre total de nacelles mises à disposition.

b. Emplacements d'opérations : L'entrepreneur doit être en mesure de prendre en charge au moins quatre emplacements d'opérations simultanément, avec au moins quatre ensembles de tâches liés à la guerre électronique simultanés. Il peut y avoir entre un et quatre ensembles de tâches liés à la guerre électronique simultanés à tout emplacement d'opérations, selon les exigences de mission, ce qui signifie que l'entrepreneur doit être en mesure de transporter rapidement les systèmes entre les emplacements d'opérations.

c. Personnel : L'entrepreneur doit fournir suffisamment de personnel pour assurer l'entretien des nacelles ainsi que le chargement et le déchargement à partir de la nacelle afin de répondre aux besoins en matière de transport aérien aux quatre BOP, et à tout emplacement faisant l'objet d'un déploiement selon les besoins. Le nombre total d'emplacements d'opérations simultanés ne dépassera pas quatre.

d. Instruction : L'entrepreneur doit offrir aux OGE appartenant au 414<sup>e</sup> Escadron de soutien de guerre électronique (ESGE), qui traite de l'inspection prévol, de toutes les exigences en matière d'exploitation et de programmation concernant la nacelle et des systèmes de programmation terrestres.

e. Stations de programmation : L'entrepreneur doit fournir six stations de programmation (une à chaque BOP et deux au 414<sup>e</sup> ESGE), permettant aux OGE d'actualiser ou de modifier les menaces et les techniques afin de répondre aux exigences de mission changeantes. Les stations de programmation

devraient être portables de façon à permettre leur utilisation à l'appui des exercices déployés. Toutes les stations de reprogrammation doivent pouvoir synchroniser leurs bibliothèques et signaler tout changement apporté. L'entrepreneur doit également noter que les données paramétriques servant à programmer les menaces et les techniques à transmettre peuvent atteindre une classification allant jusqu'à SECRET.

2.4 Dans sa réponse, le répondant doit préciser tout article et équipement qu'il ne peut fournir (p. ex. : les articles régis par les ITAR ou autrement) et qui doit donc être fourni par le MDN. Le répondant doit en outre indiquer les activités de soutien et d'entretien qu'il n'est pas en mesure d'offrir, le cas échéant.

2.5 Enfin, le répondant doit présenter, conformément à la présente lettre d'intérêt et d'après sa propre expérience d'utilisation et de maintien, les concepts et capacités nécessaires aux fins de l'utilisation envisagée. Ces concepts seront pris en compte pour tout effort futur.